

Valorisation des ressources du territoire

Contexte-problématique

Les évolutions des marchés (prix, concurrence accrue entre produits sous signe de qualité notamment), l'émergence de nouvelles demandes sociétales (produits locaux, regain d'intérêt pour le « terroir » et ses valeurs, etc.) amènent l'agriculture à s'interroger sur de nouvelles opportunités de valorisation, dans le prolongement de l'offre de produits de terroir sous signe de qualité. Par ailleurs, de nombreux territoires sont en recherche de nouveaux leviers de développement valorisant davantage leurs spécificités (cas par exemple de la diversification de l'offre touristique en moyenne montagne). Les demandes de valorisation du « terroir » s'élargissent alors au-delà des seuls produits, à d'autres composantes liées telles que les savoir-faire, les paysages, la composante culturelle, etc.

On passe ainsi d'une valorisation de « produits » (agricoles et autres) à une valorisation de « ressources », résultant d'une co-construction par une diversité d'acteurs dans des projets collectifs, et prenant en compte toute les dimensions multifonctionnelles de l'agriculture (économiques, environnementales, paysagères, culturelles...) et ses relations aux autres activités.

Objectif et démarche

Le GIS a étudié les conditions d'émergence et de valorisation de ces ressources dans les dynamiques de projets multi-acteurs concernant particulièrement des ressources agricoles :

- La valorisation de la châtaigne dans le PNR des Monts d'Ardèche,
- La valorisation du bleu du Vercors-Sassenage dans le PNR du Vercors.
- Un projet de coffret de produits « Massif des Chambaran » porté par un collectif d'agriculteurs et une association locale de valorisation du territoire.

L'objectif est double :

- Aborder de façon nouvelle la contribution de l'agriculture aux ressources des territoires, mieux comprendre les nouvelles opportunités de valorisation pour l'agriculture.
- Apporter aux acteurs territoriaux des références, méthodes et outils pour accompagner ces processus de valorisation.

Les travaux du GIS Alpes Jura bénéficient du soutien financier des membres du GIS, et de celui de la Région Rhône Alpes, de l'Union Européenne et du ministère de l'Agriculture



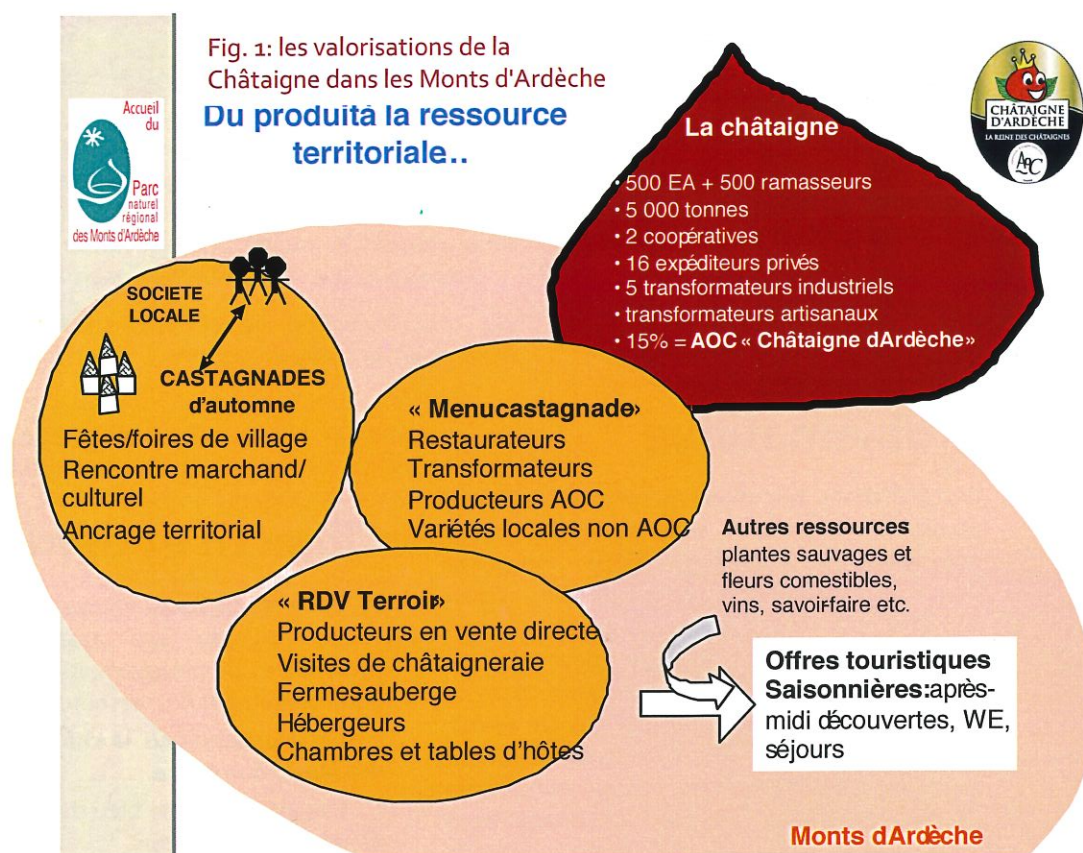
Rhône-Alpes

l'Europe
s'engage
en Rhône-Alpes
avec le **FEADER**

Une expérience de valorisation d'une ressource territoriale: la châtaigne dans le PNR des Monts d'Ardèche

La présence de la châtaigne et des châtaigneraies dans les Monts d'Ardèche est multiséculaire. L'idée de la "remettre en valeur" - car elle fut longtemps en crise - est née vers 1980 de quelques acteurs engagés dans la vie culturelle locale. Elle s'est trouvée concomitante d'une démarche de producteurs de châtaignes qui cherchaient à revaloriser leur produit.

Parallèlement, les collectivités locales s'investissaient pour la création du Parc des Monts d'Ardèche, démarche qui a abouti en 1999. La Châtaigne et la châtaigneraie sont alors mobilisées en appui à la création du PNR des Monts d'Ardèche comme des marqueurs identitaires au service de la construction du territoire.



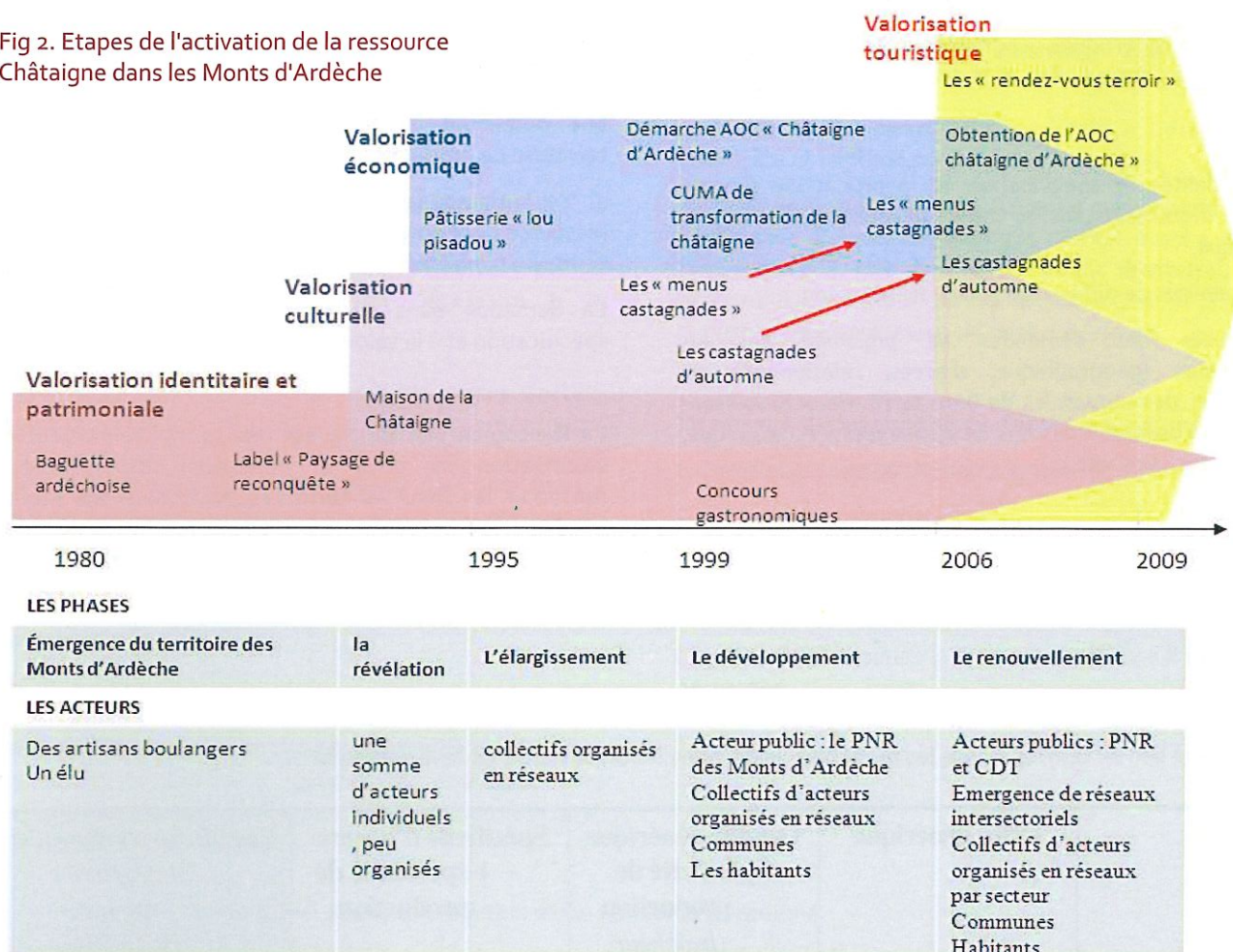
La valorisation du produit se développe à l'initiative castanéiculteurs et de néo ruraux : création d'un atelier de transformation, partenariat avec des industriels pour innover dans des produits transformés à base de châtaigne. Peu à peu, le produit regagne ses lettres de noblesse. Les producteurs s'organisent pour porter une démarche AOC sur la châtaigne et ses produits de transformation, qui aboutit en 2006.

Parallèlement, le comité pour la création du Parc organise la valorisation gastronomique de la châtaigne avec des professionnels des métiers de bouche (restaurateurs, pâtisseries, boulangers) et de l'hôtellerie, la marque collective ardéchoise « goûter l'Ardèche » et les castanéiculteurs. Des concours gastronomiques voient le jour entre 1999 et 2001.

Dans l'objectif de la valorisation culturelle de la châtaigne et de la châtaigneraie, le comité pour la création du Parc se saisit dans la même période de quatre fêtes et foires agricoles automnales réparties sur le territoire castanéicole et les fédère en un événement appelé les « castagnades d'automne ». A l'émergence du projet, il s'agit essentiellement d'animer le territoire en créant un événement festif de rencontre entre les habitants, en mettant en valeur un patrimoine local. Ces fêtes sont reliées par un fil rouge artistique commun imaginé et organisé par le Parc d'année en année. Dans les années 2005, elles ont gagné une réelle portée touristique. Depuis, elles sont le socle de développement d'une stratégie d'offres touristiques saisonnières, allant jusqu'à des produits de séjour.

La châtaigne dans le PNR des Monts d'Ardèche : Chronologie des étapes de la valorisation d'une ressource

Fig 2. Etapes de l'activation de la ressource
Châtaigne dans les Monts d'Ardèche



D'après Nguyen, GIS Alpes Jura, 2009)

La figure 2 illustre les étapes successives de la valorisation collective de la « ressource châtaigne » dans les Monts d'Ardèche. Une diversité d'usagers du territoire s'intéresse à la châtaigne et se l'approprie pour en valoriser différentes composantes, au-delà du produit lui-même : dimension culturelle, savoirs culinaires, paysage, etc. Ces **valorisations complémentaires (productives, culturelles, touristiques...)** portées par des collectifs d'acteurs différents enrichissent le contenu de la ressource et ses valorisations économiques. En ce sens l'activation d'une ressource est un processus de construction de valeurs.

L'activation de la ressource peut être analysée selon un cycle de développement en **quatre étapes clés** :

- **La révélation** : un changement de regard porté sur la ressource (souvent par quelques acteurs extérieurs), lui attribue une valeur nouvelle : le paysage de la châtaigneraie dans notre exemple.
- **L'élargissement** de la valorisation à de nouveaux acteurs et réseaux et à de nouvelles composantes valorisées (matérielles et immatérielles).
- **Le développement** de diverses valorisations portées par des collectifs organisés marque l'appropriation territoriale de la ressource. Un acteur public – ici le PNR – joue un rôle de coordinateur.
- **Le renouvellement** de la ressource, soit par sa transmission, soit sa requalification par combinaison à d'autres ressources par exemple. A défaut, la ressource peut aussi se banaliser et perdre sa spécificité.

Du produit à la ressource : une construction par l'offre et la demande, en lien à un territoire

La **figure 3** propose une grille d'analyse des modes de différenciation des produits – agricoles dans notre exemple – selon les rapports entre l'offre et la demande.

Elle distingue :

- Des modalités de spécification de la production (i.e. de l'offre), qui mobilisent plus ou moins la référence à l'origine géographique,
- Des modalités de différenciation de la demande

en particulier des *demandes de proximité* par les consommateurs (géographique, d'accès, relationnelle ou identitaire), et des demandes de liens territoriaux mobilisant une diversité d'usagers à des fins de valorisations économique, culturelle, identitaire, etc.

L'exemple de la châtaigne montre une spécification résultant à la fois :

- De l'offre, par les producteurs de châtaigne engagés dans une démarche d'AOC développant des liens étroits au territoire de production,
- De la demande, lorsque d'autres usagers s'approprient la ressource pour en valoriser des spécificités fortement liées au territoire (comme les fêtes traditionnelles par exemple).

La demande dans ce cas est **active et participe** à la spécification et à la valorisation du produit- ressource.

La Ressource territoriale est une modalité particulière de valorisation où offre et demande interagissent pour renforcer les liens au territoire, tant dans les modes de production du produit, que dans ses modes de valorisation par une diversité d'usagers.

Fig 3 : le lien au territoire dans les modalités de différenciation de l'offre et de la demande

	Offre générique	Origine générique Spécificité de production (fraîcheur, fermier, SF, etc.)	Spécificité d'origine + spécificité de production	Spécificité territoriale (intégration valeurs culturelles, symboliques) = patrimonialisation
Demande exprimée sur Marché général	Produits génériques (Céréales, Lait, etc.)	Marché du bio (ex. Agneau « d'alpage »)	Beaujolais Côtes du Rhône Noix de Grenoble Roquefort	Beaufort (cf. positionnement « Savoie » sur marché national)
Demande de proximité	Marchés locaux	Magasins collectifs Réseaux circuits courts AMAP	Marque « terres d'ici » Y Grenoblois	Reblochon Fermier Tome de Bauges
Demande de liens territoriaux (d'ancrage territorial)			clubs de restaurateurs en « gastronomie de territoire »	Ressource territoriale Châtaigne des Monts d'Ardèche

Spécification progressive, appropriation territoriale : deux processus structurants

La RT est donc le produit d'un processus collectif de valorisation par des acteurs « producteurs » de la ressource, et des acteurs usagers (dans le cas de la châtaigne, associations culturelles communales, restaurateurs, prestataires touristiques, parc, etc.)

Ce processus **renforce la spécificité territoriale** de la ressource, et élargit ses modes de valorisations.

L'**appropriation** progressive du « produit-ressource » par de nouveaux acteurs est une condition nécessaire à la construction de la RT.

Cette convergence dans les intentions et les modes d'action des acteurs ne va pas de soi, et nos cas d'étude montrent aussi des contre-exemples. Ainsi dans l'expérience des Chambaran (Isère), portée par une association « Massif de Chambaran » soucieuse de l'émergence du territoire, et par des réseaux de producteurs de produits fermiers : le projet commun est de faire d'un coffret de produits locaux « Massif de Chambaran », un révélateur des spécificités d'un territoire encore en émergence.

Le projet s'est rapidement heurté à plusieurs difficultés :

- La volonté d'intégrer le plus grand nombre de producteurs fermiers à la démarche a conduit à privilégier une différenciation sur les savoir-faire de transformation fermière, au détriment des liens au territoire.

- Le projet est resté centré sur les réseaux de producteurs fermiers, sans parvenir à intéresser d'autres catégories d'acteurs.

- L'idée d'un « territoire Chambaran » n'était pas assez construite et légitime pour fédérer les acteurs.

Au final, l'objectif de lien au territoire a été abandonné, et le partenariat dissous. Cet exemple montre aussi « en creux » l'importance du **rôle d'un acteur public territorial**, qui a été déterminant dans le cas de la châtaigne (le PNR), pour coordonner ces processus de territorialisation.

En résumé sur les conditions d'émergence d'une RT :

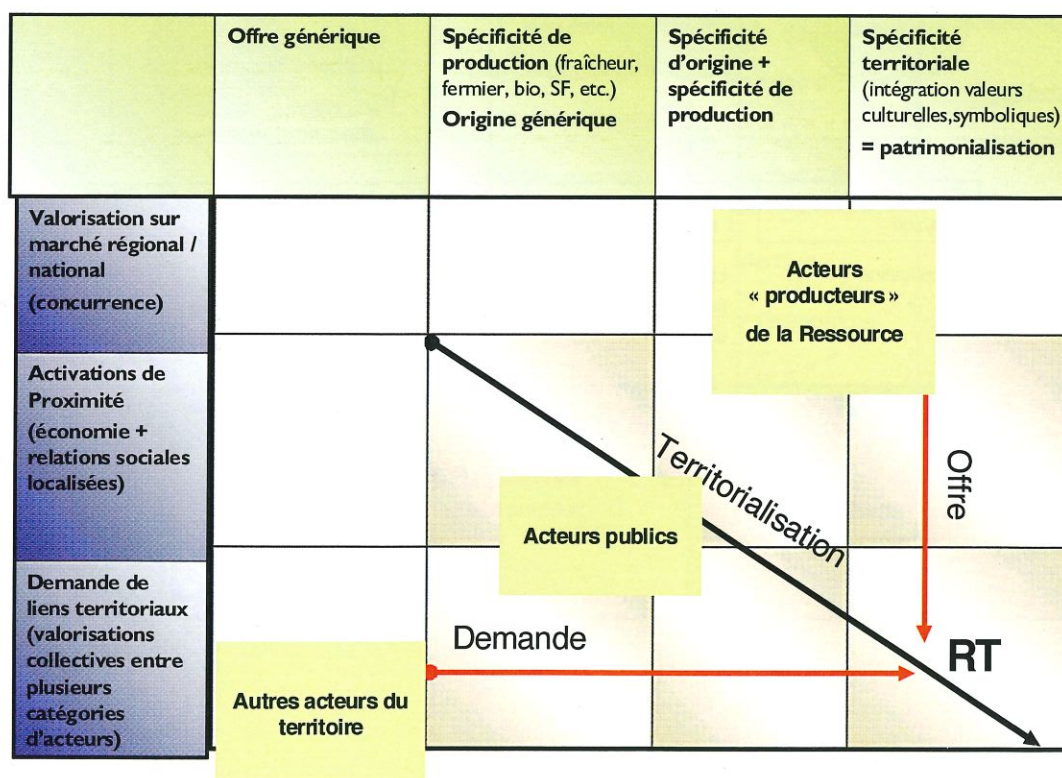
Un préalable : une territorialité active

Deux processus structurants :

1. Spécification progressive
2. Appropriation territoriale par une diversité d'usagers

La présence d'un acteur public coordinateur est une condition nécessaire.

Fig. 4 : les acteurs de la construction d'une ressource territoriale



Des processus d'apprentissages collectifs à accompagner dans la durée

La valorisation (« l'activation ») d'une ressource est une dynamique collective sur un territoire, qui met en jeu des processus complémentaires :

- D'ordre **cognitifs** (changement de regard, nouvelles valeurs de la ressource, apprentissages, savoirs et savoir-faire...),
- **Relationnels** (mise en relations et en réseaux des acteurs, élargissements...),
- **Organisationnels** : coordination des acteurs et des différents modes de valorisation.

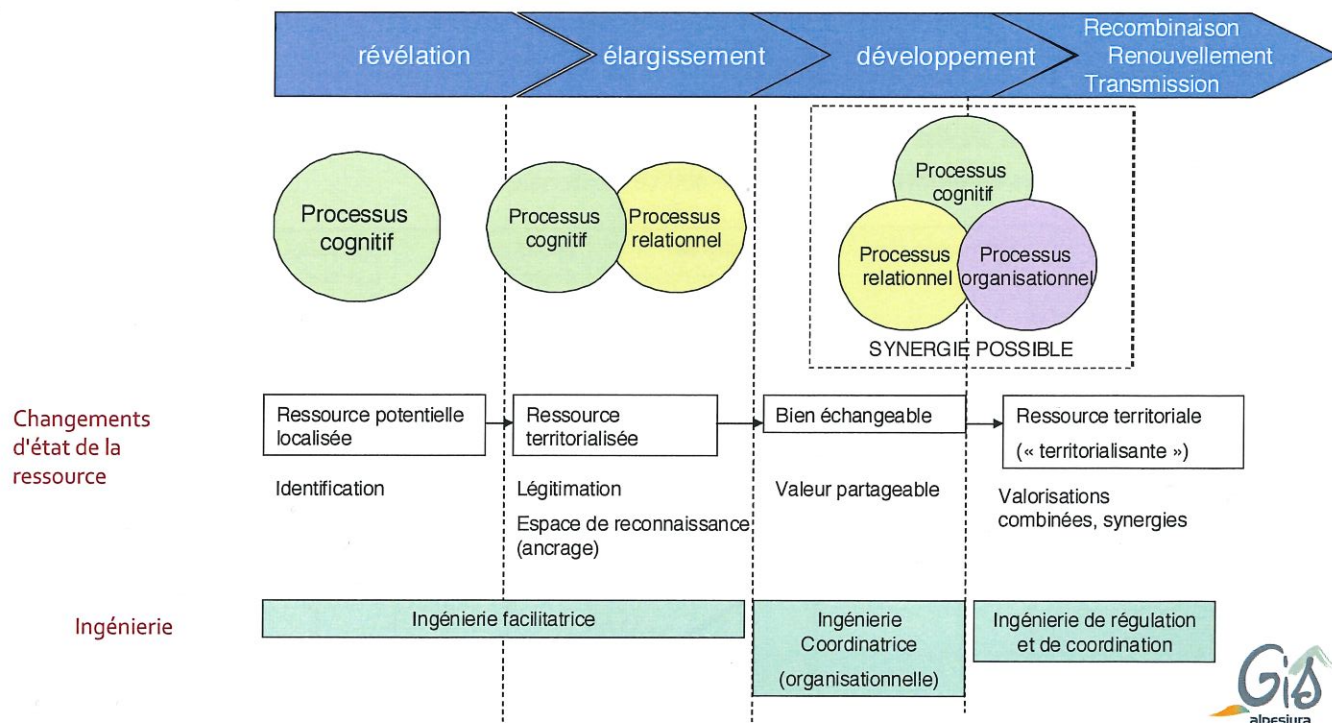
La **figure 5** illustre les processus collectifs en jeu aux étapes successives de la valorisation de la ressource. Chaque étape est marquée par un élargissement des acteurs et de leurs capacités d'action collective de valorisation de la ressource.

En terme opératoire, l'accompagnement de cette dynamique collective mobilise diverses formes d'ingénierie

- Une ingénierie facilitatrice : favoriser la mise en lien des acteurs et des compétences, le croisement de regards sur les ressources, etc.
- Une ingénierie organisationnelle : coordonner des démarches collectives, des lieux d'apprentissage, la capitalisation des connaissances et savoir-faire, la formalisation d'accords collectifs, etc.
- Une ingénierie de régulation : production de normes, référentiels, évaluations, légitimation institutionnelle, etc.

La valorisation des ressources n'est pas un processus « fini » : les acteurs doivent être en capacité de transmettre la ressource, de la combiner à d'autres, la renouveler. Faute « d'entretien » des processus, il existe un risque de banalisation et de perte de spécificité de la ressource.

Fig. 5 : une dynamique d'apprentissages collectifs des acteurs territoriaux



GIS Alpes-Jura et P-A Landel, 2010

Elargissement : l'approche territoriale des ressources

La valorisation des ressources se conçoit rarement à partir d'un seul « produit-ressource ». Ainsi dans les Monts d'Ardèche, le parc réfléchit aux synergies possibles entre la châtaigne et d'autres produits liés au territoire.

A l'échelle d'un territoire, l'analyse du positionnement des ressources (élargie au-delà des seuls produits agricoles) est révélatrice des **modes de développement à l'œuvre**, plus ou moins liés au territoire (fig 6). Il est alors possible de raisonner :

- En termes de **positionnement** : identification de « ce qui peut faire ressource » entre les acteurs (potentiels), et contribuer à révéler, valoriser des spécificités territoriales.
- En termes de **dynamiques de valorisation des ressources** : complémentarités, synergies à établir entre ressources, opportunités d'action sur la spécification ou l'appropriation territoriale de telle ou telle ressource, etc.

A titre d'exemple, le parc du Vercors a engagé une démarche de positionnement touristique sur des ressources révélatrices des spécificités « Vercors », afin de mieux qualifier et différencier la destination. Une première phase de réflexion sur le positionnement avec les acteurs du territoire a porté sur l'inventaire et la sélection des ressources les plus significatives d'une « identité Vercors » : qu'elles soient liées à des produits (le Bleu du Vercors ou la Clairette par exemple), des savoir-faire (l'accueil), l'histoire (la Résistance), des patrimoines naturels (gorges, Mont Aiguille...), etc.

Une seconde phase s'interrogera sur le degré d'activation actuel de ces ressources dans l'offre touristique, et les modes de valorisation à développer et les acteurs à mobiliser pour renforcer les spécificités et les complémentarités des offres.

Fig 6 : positionnement des ressources et modes de développement

	Offre générique	Spécificité de production (fraîcheur, fermier, bio, SF, etc.) Origine générique	Spécificité d'origine + spécificité de production	Spécificité territoriale (intégration valeurs culturelles, symboliques) = patrimonialisation
Valorisation sur marché régional / national (concurrence par le prix)	Lait industriel Viande « banalisée »	Produits bio Lait de montagne Agneau d'alpage	Noix de Grenoble Pomme du Pilat	Reblochon Beaufort
Demandes de Proximité (économie + relations sociales localisées)	Logiques filières Logiques de proximité	AMAP, paniers Artisans d'art Pdts fermiers CC RHD, ...	Coffret « massif de chambaran » Marque « Terres d'ici » Y Grenoblois	Reblochon fermier du Pays de Thônes
Demande de liens territoriaux (valorisations collectives impliquant plusieurs catégories d'acteurs)		Logiques territoriales (produits-ressources)	Gastronomie prod.-restaus Route des Savoir-Faire (Chartreuse, Oisans)	Valorisations de la Châtaigne des Monts d'Ardèche Label Vignoble et découverte

Perspectives de valorisation des résultats

Des outils au service des démarches de valorisation des ressources dans les territoires

Au-delà d'une meilleure compréhension des conditions d'activation et de valorisation des ressources territoriales, le projet propose des résultats opérationnels sous forme d'outils et de méthodes pour accompagner les acteurs engagés dans des démarches de développement territorial s'appuyant sur une identification, évaluation, valorisation des ressources :

- Diagnostic territorial : grille de positionnement des ressources d'un territoire. Complémentarités et liens entre ressources
- Outils d'activation des ressources : identification de potentiels valorisables, diagnostic d'une ressource et identification de leviers d'action (étapes, accompagnement des processus collectifs), outils d'animation collective.

Une formalisation opérationnelle de ces outils est en cours, dans le cadre d'un projet de valorisation engagé avec des partenaires utilisateurs des résultats en Rhône-Alpes (Chambres d'agriculture, PNR).

Valoriser les ressources : pour qui, dans quelles situations ?

Ces résultats peuvent notamment intéresser :

- Les acteurs des filières produits : pour consolider l'ancrage territorial d'une filière, diversifier les valorisations liées au produit et ses « coproduits » (Cf. culture et savoir-faire, paysage, etc.), renforcer l'appropriation de l'agriculture par les résidents et acteurs économiques.
- Les professionnels de l'agriculture d'un territoire et leurs partenaires : pour formaliser les modes de valorisation de l'offre agricole d'un territoire, sa réponse aux demandes de proximité et sa contribution aux spécificités du territoire.
- Les acteurs territoriaux (collectivités, parcs...) en recherche de leviers de développement révélant / valorisant leurs spécificités : territoires en émergence, ou en recherche de diversification touristique, etc.

Le partenariat : Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet « Ress-Terr » («Ressources territoriales, politiques publiques et gouvernance», PSDR3 Rhône-Alpes) en partenariat avec l'université de Grenoble – UMR PACTE, et des représentants des PNR et Chambre d'agriculture de Rhône-Alpes. Il a associé pour le GIS Véronique Peyrache-Gadeau (EDYTEM – UMR 5204 CNRS – Université de Savoie), Claude Janin (IGA – Grenoble) et Loïc Perron (Suaci Alpes du Nord), ainsi qu'un réseau d'acteurs de Rhône-Alpes : PNR, Chambres d'agriculture, réseau INPACT.

Les membres signataires de la convention du GIS Alpes Jura : Actilait, l'Aftalp (Association des Fromages Traditionnels des Alpes savoyardes), l'ARDAR Jura (Association régionale de développement agricole et rural), l'IRSTEA (précédemment Cemagref), les Conseils Généraux de l'Isère, de la Savoie et de la Haute Savoie, les Chambres d'Agriculture Savoie Mont Blanc 73&74, de l'Isère, du Doubs, du Jura et de l'Ain, les Chambres Régionales d'Agriculture de Rhône Alpes et de Franche Comté, l'INRA, les Parcs naturels régionaux des Bauges, de Chartreuse, du Haut-Jura et du Vercors, le Suaci Alpes du Nord et l'Université de Savoie.

Pour en savoir plus...

- PEYRACHE-GADEAU V., PERRON L., JANIN C., 2010, *Les temporalités de la ressource territoriale. Enseignements à partir d'expériences en Rhône-Alpes, intervention au colloque ASRDLF d'Aoste (Italie).*
- PEYRACHE-GADEAU V., PERRON L. ET JANIN C., 2009, *Des produits aux ressources – Modes de différenciation et construction territoriale, Le coffret des Chambaran, communication au colloque de l'ASRDLF Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie, quels équilibres pour les espaces régionaux ?, 6-8 juillet, Clermont Ferrand, France.*

Contact :

Loïc Perron
lperron@suacigis.com
www.suacigis.com
©photo :
J. Ledoux